**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 117 (1991)

Heft: 3

Wettbewerbe

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Commune de Chalais/VS	Centre scolaire à Vercorin, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1er janvier 1990 et architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, dipl. EPF, ETS ou EAUG ou titulaires d'une formation équivalente	15 mars 91	23/90 B 99
CFF, direction du III <sup>e</sup> arrondissement, commune de Turgi	Emprise de la gare de Turgi, CP/CI	Architectes établis ou domiciliés dans le canton d'Argovie avant le ler janvier 1990 ou architectes originaires du canton	15 mars 91 (3 sept. – 28 sept. 90)	**************************************
Europan-Suisse	Concours d'architecture public au niveau européen, CI	Architectes âgés de 40 ans au plus, domiciliés en Suisse ou dans un autre pays membre Europan, dipl. EPF, EAUG ou ETS, ou inscrits au REG A ou B	18 mars 91 (31 janv. 91)	21/90
Conseil du Technicum intercantonal de Rapperswil/SG	Nouveau bâtiment pour l'enseignement, Technicum intercantonal, Rapperswil, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1er janvier 1989 dans les cantons de Zurich, Schwyz, Glaris ou Saint-Gall	22 mars 91	
Direction des travaux publics du canton de Berne	Rénovation du domaine agricole de Bellelay, CP	Architectes exerçant dans les districts de Bienne, Courtelary, Moutier et La Neuveville avant le le jan- vier 1990 ainsi que quelques spécialistes invités	Avril 91 (1er oct. 90)	19/90 B 151
Commune de Zoug	Logements pour person- nes âgées et logements fa- miliaux, Zoug, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug depuis le 1er janvier 1990, ou originaires de ce canton		
Lycée cantonal de Porrentruy/JU	«Pendule de Foucault», CP	Architectes inscrits au registre professionnel cantonal, architectes membres de la section jurassienne de la SIA, architectes d'origine jurassienne, établis ou domiciliés hors du canton avant le 1.1.1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B, anciens élèves ayant obtenu une maturité au lycée cantonal de Porrentruy, établis ou domiciliés à l'extérieur du canton, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B	22 avril 91 (23 nov. 90)	24/90 B 207
Ville de Zoug	Logements familiaux et pourpersonnes âgées, Wald- heim, Zoug, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le ler janvier 1989 ou originaires de ce canton	26 avril 91	
Société de Banque Suisse, Ittigen/BE	Immeuble administratif à Ittigen, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le ler janvier 1989 dans les districts de Berne, Berthoud, Interlaken, Gessenay, Aarwangen, Signau, Fraubrunnen, Konolfingen ou Thoune		
Ville de Samarcande (URSS)	Revitalisation de Samar- cande, Centre culturel Ulugh Beg	Architectes ou urbanistes autorisés à exercer dans leur pays, équipes dirigées par un architecte ou un urbaniste autorisé	<b>30 avril 91</b> (30 oct. 90)	21/90 B 183
Groupe international de travail pour les équipements de sport et de loisirs (IAKS)	IAKS-Award: «Installations de sports et de loisirs fonctionnelles et exemplaires»	Distinctions pour des installations réalisées entre 1983 et 1988. Détails: voir <i>IAS</i> 25/90, page B 215	10 mai 91 (10 avril 91)	25/90 B 215
GEP Gesellschaft ehemaliger Studierender der ETH Zürich	Fontaine sur la terrasse de l'EPFZ, Zurich, CI	Etudiants, assistants et enseignants de l'EPFZ, de l'Université et de la Schule für Gestaltung, Zurich		
Municipalité d'Innsbruck (A)	Stade du Bergisel, CI	Concours international d'idées (voir <i>Schweizer Inge-</i> nieur und Architekt, N° 41 du 11 octobre 1990, p. 1179)	3 juin 91 (14 nov. 90)	

Guin/FR

FR. CP

Cycle d'orientation, Guin/ Architectes originaires du canton de Fribourg ainsi 12 juil. 91 que ceux domiciliés ou établis dans le canton avant (1er mars 91) le 1er janvier 1990

## Nouveau dans cette liste

Ville de Bülach/ZH

Bülach, CP

Ecole primaire Hohfuri, Architectes domiciliés ou établis dans le district de 5 juil. 91 Bülach au moins depuis le 1er janvier 1990 ou origi- (5 avril 91) naires de la commune de Bülach

#### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

## **Actualité**

## Incendies dans les bâtiments agricoles: campagne de prévention

Les bâtiments agricoles, dans le canton de Berne, représentent à peu près le huitième de tout le capital de l'Assurance immobilière du canton de Berne (AIB), mais ils sont responsables d'un tiers des dégâts dus au feu chaque année, qui se montent à 40 millions de francs en movenne. Cette forte proportion est liée au fait que, dans les fermes, les installations électriques sont souvent défectueuses, créant des foyers d'incendie invisibles. La majorité de ces dommages, aux conséquences parfois dévastatrices, pourrait être évitée si les installations électriques de ces fermes étaient protégées par des disjoncteurs F1. Or c'est près de 50 000 fermes qui, à l'heure actuelle dans le canton de Berne, devraient être équipées de ces disjoncteurs de protection à courant de défaut. L'AIB a donc décidé de lancer une campagne limitée dans le

temps - elle doit durer deux ans - au cours de laquelle elle remettra gratuitement à la disposition de tous les propriétaires d'exploitations agricoles autant de disjoncteurs que nécessaire pour faire équiper correctement leur ferme par un électricien, mettant ainsi les personnes et les animaux à l'abri d'une électrocution et d'un incendie destructeur. Pour l'AIB, cette prise en charge représente un millier de francs pour une ferme de taille moyenne.

Cette campagne se déroule en étroite collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), les installateurs-électriciens et les distributeurs d'électricité bernois. Son succès dépendra d'abord de l'accueil qu'elle trouvera auprès de agriculteurs bernois.

Un premier bilan des résultats sera dressé à la fin de 1992.

### Gestion informatisée des réseaux et traitement numérique du cadastre Dans le cadre de la formation une journée sur la gestion in-

interne du personnel des entreprises distributrices d'eau et de gaz, nous vous informons que la Société des Distributeurs d'eau de la Suisse romande, la Société des Gaziers de la Suisse romande et l'ASIG organisent formatisée des réseaux et le traitement numérique du cadastre.

Cette manifestation se déroulera le 20 mars 1991 de 9 h à 16 h à l'Expohotel de Montagny près d'Yverdon.

M. Pilet, EPFL

M. Golay, EPFL

M. Trachsel, Neuchâtel

M. Grossenbacher, Neuchâtel

M. Pralong, Martigny

M. Ravussin, Pully

#### Programme

9 h - Introduction

- Digitalisation des plans

- Système «Hyperbird» - Système «Geocad»

- Système «Cigin»

12 h Repas en commun

Démonstrations, ateliers de travail

Conclusions / fin de la journée

Renseignements: Bureau romand de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), M. O. Matile, rue Pichard 12, 1003 Lausanne, tél. (021) 3129335.

## Documentation suisse du bâtiment et abonnement à des revues d'architecture étrangères

Parmi les prestations de la Documentation suisse du bâtiment, centre national d'information pour l'industrie de la construction, le service des abonnements permet de se procurer - en plus de toutes les revues suisses spécialisées - quelques-unes des plus importantes publications étrangères. Les formalités de commande et de paiement sont grandement simplifiées par le fait que les tâches administratives relèvent d'un bureau central suisse.

Depuis peu, la Documentation suisse du bâtiment assure également la diffusion de la revue Architektur + Wettbewerbe, élargissant ainsi son offre à sept publications - principalement

en langue allemande. L'éventail des domaines traités et les options rédactionnelles varient d'une revue à l'autre en fonction des besoins diversifiés des lecteurs, et c'est la raison pour laquelle la Documentation suisse du bâtiment vient de publier un prospectus documentaire consacré aux différentes publications étrangères dont elle assure la diffusion. Ce prospectus fournit des renseignements détaillés sur le mode de parution, les conditions d'abonnement ainsi que sur l'orientation rédactionnelle des différentes publications. Pour certaines revues, il est possible de réclamer préalablement un spécimen ou de commander un



L'électricien vient d'installer le disjoncteur F1 dans son boîtier de sécurité.